

VŒUX À L'AUTOMOBILE CLUB

Contre la double pénalisation en cas de faute routière

Vendredi, à Orléans, une cinquantaine d'adhérents ont partagé galette et vœux de l'Automobile Club Centre-Val de Loire.

La prévention routière, la défense et la formation des conducteurs, le rattrapage de points ont été abordés. Jean-François Pornin, président, a émis le vœu pour 2016 que « les pouvoirs publics prennent plus en compte la faute routière par l'amende et moins par la perte de points. Car cette double pénalisation conduit 80 % de nos stagiaires à repasser leur permis, les tests, le code... ou à faire des stages de récupération de points et à déboursier de l'argent. » Le sénateur du



VŒUX. Jean-François Pornin

Loiret, Jean-Pierre Sueur, a prodigué le dialogue.

Les adhérents apprécient aussi les services rendus par le club, comme Alain, qui a listé les conseils de conduite, les conseils juridiques, les tarifs réduits sur l'entretien automobile et l'agence de voyages qui propose depuis peu des croisières. ■